

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Saint-Jean-Bosco, une institution de correction guadeloupéenne, paroles de témoins (1944-1997)

Frédéric SCHEIDER

Numéro 179, janvier–avril 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

SCHEIDER, F. (2018). Saint-Jean-Bosco, une institution de correction guadeloupéenne, paroles de témoins (1944-1997). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (179), 23–47. <https://doi.org/10.7202/1053506ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2018

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Saint-Jean-Bosco, une institution de correction guadeloupéenne, paroles de témoins (1944-1997)

*Frédéric SCHEIDER<sup>1</sup>*

## 1 – PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Cette recherche concernant le centre « Saint-Jean-Bosco » de Gourbeyre menée avant tout sur des témoignages ne se conçoit pas sans celle menée en parallèle par Claire PALMISTE, qui s'est appuyée elle sur les archives disponibles en Guadeloupe. Cet établissement créé en Guadeloupe dès avant la Seconde Guerre Mondiale à l'initiative de laïcs et de religieux catholiques était destiné aux enfants abandonnés ou nécessiteux. Après-guerre il se développe pour être d'abord un centre d'éducation pour enfants défavorisés et une école de formation technique, puis devient de plus en plus exclusivement un établissement de placement sur décision judiciaire pour l'enfance en difficulté, habilité par la Justice (service de l'éducation surveillée, pour l'enfance délinquante) et le Département (aide sociale à l'enfance, pour l'enfance protégée).

Travaillant depuis 2006 comme psychiatre public sur Pointe-à-Pitre, loin de Basse-Terre où se situent les archives de la Guadeloupe, je pensais initialement écouter des usagers et des familles et faire un travail d'histoire sociale et d'histoire des mentalités. Mais le hasard en a décidé autrement, car j'ai trouvé en définitive peu d'anciens usagers qui souhaitaient témoigner. Certes j'ai rencontré plusieurs fois Jean-Raphael NICOLAS qui m'a raconté son histoire singulière : interne entré à 12 ans illettré à Saint-Jean-Bosco, il est envoyé en 1955 se former en France comme professeur

---

1. Psychiatre, Praticien hospitalier, Docteur en Histoire, CHU de Pointe-à-Pitre 97139 LES ABYMES, frederic.scheider@chu-guadeloupe.fr

de dessin technique, revient enseigner de 1960 à 1963 à Saint-Jean-Bosco, puis est obligé de repartir dans l'Hexagone pour obtenir un diplôme d'Etat ; ne trouvant finalement pas de place dans l'établissement à son retour définitif en Guadeloupe en 1968, il effectue alors une brillante carrière dans l'Education nationale comme professeur technique, puis inspecteur académique, fondant l'Association des anciens de Saint-Jean Bosco. J'ai rencontré aussi un ancien pensionnaire interne de 1964 à 1967, et un autre qui a connu la fermeture en 1997. Mais à part eux, j'ai recueilli davantage de témoignages indirects.

Ma route s'est infléchie en rencontrant surtout les éducateurs spécialisés formés à partir des années 1970, soit dès leur début de carrière, soit en se formant « en cours d'emploi », étant déjà moniteurs sans qualification à Saint-Jean-Bosco. Ils ont permis ensuite l'ouverture de nombre de structures plus petites et plus spécialisées que Saint-Jean-Bosco, à caractère social, ou judiciaire, ou dans le champ du handicap. Ils sont devenus très souvent et très vite chefs de services de ces institutions. Ils me sont apparus comme les grands témoins de cette époque. Et ils m'ont alors envoyé rencontrer les principaux protagonistes des conflits majeurs dont Saint-Jean-Bosco a été le théâtre de 1980 à sa fermeture en 1997 : comme Emmanuel IBENE, responsable de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, issu de famille communiste, et le Dr Philippe HAZAEL-MASSIEUX, directeur général sollicité par l'Eglise catholique fin des années 1980 pour redresser l'Association pour la Protection de l'Enfance (APE). Cette association avait à sa charge non seulement Saint-Jean-Bosco, mais aussi un Centre d'Accueil et d'Orientation voisin (CAO Galéan), un centre pour jeunes filles sur Pointe-à-Pitre (Notre-Dame-de-Grâce), et plusieurs antennes comme celle de Marie-Galante, ou celle de Ferry (Commune de Deshaye) qui formait un petit groupe de jeunes à la pêche. Elle avait été aussi à l'origine d'un asile de personnes âgées aux Abymes sur des terrains en sa possession, asile devenu aujourd'hui le centre gérontologique du Raizet, où elle a longtemps siégé au conseil d'administration avant d'en être progressivement exclue.

Ainsi, le travail présenté n'est plus vraiment celui annoncé. Il s'enracine dans de longs entretiens avec des témoins très divers (par ordre alphabétique), Irène DELAG, Dr Dany DUCOSSON, Cédric DUPUIS, Hippomène LEAUA, Jules GAMINETTE, Dr Philippe HAZAEL-MASSIEUX, Emmanuel IBENE, Max LABYLLE, Léna LESTIN, Micheline LOMBARD, Jean-Raphael NICOLAS, Serge URGIN, Suzy VAMUR. Je ne les nommerai plus. Ils m'ont livré souvent leur parcours de vie, mais aussi parfois le sens de leur vie, et je les remercie avec chaleur et respect. Une source accessoire m'a également été proposée : un confrère expert au pénal qui comptait dans ses archives 1161 dossiers de 2000 à 2012, concernant la Guadeloupe, m'a permis de consulter les 35 expertises où apparaissait le mot-clé « Bosco ».

Quant aux dates ou aux chiffres cités, ils n'ont en général pas été vérifiés. C'est pourquoi cette publication n'est qu'une étape du parcours. Le travail en « double-aveugle » envisagé par la force des choses jusqu'ici avec Claire PALMISTE nécessite maintenant un partage, des recoupements, et cette démarche originale dictée surtout par les contingences sera alors à évaluer.

## 2 – SAINT-JEAN-BOSCO, UNE INSTITUTION CHARITABLE RELIGIEUSE (1946-1978)

Les témoins rencontrés ne connaissaient pas les détails de la création de l'APE en 1935 sur Pointe-à-Pitre, alors que la Guadeloupe est encore une colonie française. Sous le haut patronage de l'évêque M. Pierre-Louis GENOUD (1860-1945), « de grandes familles créoles » constituent le premier conseil d'administration qui compte le maire, deux curés, deux notaires, un négociant, un industriel. Le projet est déjà là : « Prendre sous son patronage à la demande du Gouverneur de la colonie, les pupilles de l'Assistance publique, et, à la demande soit des magistrats, présidents et juges d'instruction, soit des familles, les mineurs de caractère difficile ou inquiétant. Elle prendra également sous son patronage les enfants pauvres et les enfants délaissés ou trouvés. D'une manière générale, l'Association pourra venir en aide à tout mineur, orphelin ou non, en danger moral. »<sup>2</sup> L'initiative est stoppée par la guerre en 1939, mais sur Pointe-à-Pitre le frère Stéphane, frère du Saint-Esprit, relance dès 1941 une assistance aux enfants défavorisés, les confie à des patrons, avec le soutien des sœurs de St Joseph de Cluny, qui ont une école confessionnelle depuis le second Empire dans le centre-ville et se chargent de leur donner à manger. Ils couchent ensuite à l'Hospice Saint-Jules.<sup>3</sup> Une quarantaine d'enfants seront envoyés de Pointe-à-Pitre après l'ouverture de Saint-Jean-Bosco, à Gourbeyre près de Basse-Terre. L'expression « yon Ti Karant » restera pour désigner un enfant terrible envoyé à Saint-Jean-Bosco.

Le domaine de Gourbeyre est acheté fin 1943, et le centre Saint-Jean-Bosco s'ouvre en 1944 sous la direction du père Jean BELLOC. Après-Guerre, la Guadeloupe perd son statut de colonie pour devenir un département français.

Un témoin raconte : « Je ne savais ni lire ni écrire. Ma mère était violente, et me faisait frapper par mon oncle. J'ai fugué plusieurs fois, mes grands-parents ne voulaient pas me recevoir, mais je me réfugiais chez une tante. On entendait dire que les gamins à Saint-Jean-Bosco apprenaient un métier... Le père Belloc démarchait, de ferme en ferme, il fallait scolariser les gamins, ceci aussi à cause de la départementalisation, qui avait rendu l'école obligatoire. » C'est ainsi qu'il se retrouve placé à Saint-Jean-Bosco.

Effet de la départementalisation ou non, le fait d'aller à l'école connaît à cette époque un engouement qui frappe Michel LEIRIS lors de ses deux voyages aux Antilles françaises de 1948 et 1952 :

« L'instruction représentant, pour la population de couleur, un moyen d'avancement social, on constate –selon l'expression d'un professeur guadeloupéen– un véritable « fanatisme » à son égard : les cours d'adultes destinés aux illettrés et semi-illettrés sont suivis avec assiduité ; de lourds sacrifices sont faits par maintes familles pour l'éducation des enfants, et l'on cite le cas, entre autres, de bien des filles-mères qui, malgré la modicité de leurs ressources, se font un point d'honneur d'envoyer au lycée leur enfant,

---

2. Archives diocésaines de Basse-Terre, Guadeloupe.

3. NICOLAS, Jean-Raphael, *témoignage portant sur Saint-Jean-Bosco d'hier*, octobre 2013, texte au format PDF, recueilli le 15 mars 2017 sur le site <http://www.cfa-jeanbelloc.com/fr>

notamment s'il a pour père un blanc (créole ou métropolitain) ou un homme de couleur appartenant à la bourgeoisie. »<sup>4</sup>

En arrivant en 1950 à Saint-Jean-Bosco, un enfant passe de la misère, de la malnutrition, de l'absence d'hygiène et de confort à une vie sans comparaison possible : « A cette époque on faisait faire beaucoup de corvées aux enfants : la corvée de l'eau à la fontaine, la corvée de charbon, et les garçons étaient bien moins protégés que les filles... À Saint-Jean-Bosco, je découvre les toilettes, l'eau courante, l'électricité, je passe au XX<sup>e</sup> siècle... À Saint-Jean-Bosco, il y avait des corvées aussi comme donner de l'herbe aux lapins mais ce n'était rien à côté de ce qu'on me demandait chez ma mère. À Saint-Jean-Bosco, on mangeait mieux, et régulièrement. Avant je me servais de feuilles de pois de bois pour me frotter les dents, et j'ai découvert la brosse à dents. À la campagne pour me nourrir, je mangeais beaucoup de fruits, des bananes, et toujours des mangues selon les périodes, car je savais quel arbre donnait à quelle période... Aux premières vacances, je suis resté avec les consignés, car je me plaisais, je jouais au foot... »

Au père Jean BELLOC, premier directeur, succède le Père JAILLET, prêtre du Prado de Lyon<sup>5</sup>, appelé par Mgr Jean GAY<sup>6</sup>. D'origine paysanne, JAILLET fait appel à un technicien agricole et on développe le travail de la terre. Selon J.-R. NICOLAS, l'évêque avait promis de confier l'établissement aux Pères du Prado si sa gestion était un succès. JAILLET envisage d'envoyer ses meilleurs élèves se former dans l'Hexagone pour constituer un corps de professeurs, mais il quitte la Guadeloupe. Après un intérim assuré par le Directeur de l'école de Massabielle de Pointe-à-Pitre, arrivent en 1960 des frères canadiens, dont l'un a une formation d'éducateur. Ce sont eux qui dirigent l'établissement jusqu'à sa laïcisation en 1975.

Saint-Jean-Bosco profite après-guerre du développement de l'enseignement technique. Dès 1948 le projet est annoncé dans un discours officiel d'inauguration d'un bâtiment, en présence du Préfet : « Pour créer un courant d'émulation, nous avons décidé d'accepter bientôt des enfants de toutes les communes envoyés par leurs parents pour recevoir une instruction professionnelle, ce qui nous permettra de donner à nos ateliers tous les perfectionnements nécessaires et ainsi, tout en rendant service à nos enfants, nous servirons la Guadeloupe entière. »<sup>7</sup>

En 1952, cette école est en fonction. Saint-Jean-Bosco compte alors trois sections : « 65 pensionnaires de moins de 14 ans et les 25 externes forment la section primaire et sont en classe toute la journée sous la direction de trois institutrices. Après 14 ans, ils passent en atelier, mécanique, menuiserie, cordonnerie, ou sur les cultures, avec des « cours du soir ». Il y a aussi une troisième section, l'École technique, qui est la voie de tous les orphelins qui en sont capables, et qui recrute par concours pour les garçons ayant le certificat d'étude. L'enseignement est sur trois

---

4. LEIRIS, Michel, *Contact de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, PARIS, NRF/Unesco, 1955, p. 76.

5. *La société des prêtres du Prado*, Edité par La Providence du Prado, Lyon, 1939, 71 p.

6. Né à Bourg-en-Bresse, près de Lyon, 1901-1977, il succède à Mgr GENOUD, et sera évêque de 1945 à 1968.

7. Archives diocésaines de Basse-Terre

ans, et compte 75 élèves, 44 en mécanique, 21 en menuiserie, 10 en électricité. »<sup>8</sup>

Dans le contexte de l'époque en Guadeloupe, cette école technique figure en bonne place comme le mentionne Michel LEIRIS :

« En Guadeloupe l'enseignement technique est actuellement dispensé dans les établissements suivants : collège industriel et commercial annexé au lycée Carnot à Pointe-à-Pitre, 127 garçons et 107 filles en 1951-1952 se préparant aux métiers du bois ou du fer et au commerce), section industrielle pour jeunes filles du lycée Michelet à Pointe-à-Pitre (50 élèves apprenant la couture, la coupe et la broderie), section industrielle et commerciale mixte du lycée Gerville-Réache à Basse-Terre (78 filles et à peine quelques garçons, la section industrielle se réduisant à la section de couture), section technique annexée aux cours complémentaires de l'école de garçons du Moule (28 garçons et 31 filles, les matières enseignées étant le travail du bois, celui du fer, la coupe et la couture ainsi que les arts ménagers). La Guadeloupe possède, comme la Martinique, son école d'agriculture (à Pointe-à-Pitre) et ses centres d'apprentissage privés, dont le plus important est l'œuvre de Saint-Jean-Bosco, à Bisdary (commune de Gourbeyre), établissement catholique où la cordonnerie, la réparation des automobiles, la menuiserie, l'ajustage mécanique, l'électricité et le dessin industriel sont enseignés à des pensionnaires (au nombre de 89 à 1951-1952), pour la plupart orphelins. »<sup>9</sup> Et si les « blancs-pays » boudent l'enseignement technique, ce n'est pas le cas de la classe moyenne.

Le fait qu'il s'agisse d'un enseignement congréganiste est un plus : « Dispensé après 1848 par les Frères de Ploërmel et par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, l'enseignement est passé, avec l'application des lois scolaires républicaines, des mains de ces religieux à celles de laïcs, tant métropolitains qu'originaires, et l'enseignement privé a seul gardé un caractère confessionnel. »<sup>10</sup> Mais LEIRIS rapporte combien cette laïcisation de l'enseignement a été mal vécue par l'ensemble des Guadeloupéens.

Jean-Raphael NICOLAS rapporte comment il a appris à lire et a décroché le certificat d'études en deux ans, avant de partir en métropole à l'École LAMACHE, école technique catholique lyonnaise où le père JAILLET avait été lui-même formé. Il revient au bout de trois ans pour enseigner les bases du dessin technique. Mais cela n'est pas le cas d'un autre qui restera illettré et qui raconte : « J'étais turbulent, un enfant violent, très en avance sur mon âge, et qui voulait tout savoir, ce que les gens ne comprenaient pas... J'étais désagréable. Je me suis retrouvé en maison de correction à la demande de ma mère. Il y avait sur Carénage un écrivain public qui lui a fait un courrier, et j'ai été accepté. On est parti à cinq heures du matin et on est arrivé à sept heures à Blanchette Gourbeyre. Ma mère était adventiste, et elle m'avait envoyé à l'école adventiste chez Bigore. Je ne savais ni lire ni écrire. À Saint-Jean-Bosco la classe a

---

8. BELLOC, Jean, *Rapport sur l'oeuvre Saint-Jean-Bosco à Gourbeyre (Guadeloupe)*, 9 mai 1952, Archives diocésaines de Basse-Terre, Guadeloupe

9. LEIRIS, Michel, *contact de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, PARIS, NRF/Unesco, 1955

10. id

été trop dure pour moi. On m'a donc appris un métier, je suis devenu soudeur en charpente métallique. »<sup>11</sup>

Un fils d'adventiste pouvait donc être accepté sans problème : « Ils m'ont mis catholique sans rien demander. Pas de négociation... A Saint Jean Bosco on est catholique. La messe est obligatoire, le dimanche, et il y a aussi une messe par section en semaine, pour nous les moyens c'était le vendredi. On passait aussi à la confession chaque semaine. »

Les témoignages varient surtout dans leur style :

Celui de Jean-Raphael NICOLAS lorsqu'il témoigne pour un site catholique en 2013 à l'occasion de l'ouverture du CFA Jean BELLOC : « De belles tranches d'affection nous étaient prodiguées par l'attention permanente qui se dégageait des Religieuses que nous côtoyions dans les espaces éducatifs que constituaient cuisine, buanderie, infirmerie. Ceux qui ont vécu cela ne peuvent manquer d'avoir ici ou là, un espace de pensée pour feu la Sœur PAULE et toutes les Religieuses qui nous entouraient. La vie spirituelle ne se limitait pas à la messe du dimanche. La Saint-Nicolas pour les petits de l'Ecole primaire, la Saint-Eloi pour les mécaniciens, Saint-Joseph pour ceux des métiers du bois. »<sup>12</sup>

D'autres sont moins bucoliques mais vont au fond dans le même sens : « Ces gens étaient des pères de famille, des bons moniteurs, ils s'occupaient vraiment de nous... Je me souviens de Monsieur G. qui était enseignant et qui m'a fait classe, on est resté bien en contact. »

Les abus sexuels sont cependant de notoriété publique : « Des prêtres venaient, certains étaient des homos [sic]. J'ai dénoncé ça un jour en confession, et ça m'a posé problème. » Deux témoins de périodes différentes, dont un responsable, rapportent ces abus d'adultes sur les enfants. Mais aussi des grands sur les petits, comme en témoigne un auteur d'infraction pénale.

La violence est ordinaire. Privations, séparation d'avec ses parents, corvées, punitions, match de foot sans parler, et surtout le cachot :

« Ma mère m'avait laissé sans que je sois d'accord. Je ne lui en ai pas voulu longtemps. Je rentrais à chaque vacance scolaire, Pâques, Noël, les grandes vacances... On rentrait aux vacances si on avait une famille, sauf si on avait été puni... Je n'ai eu en quatre ans que deux punitions : j'ai été battu à genoux dans l'escalier à mon arrivée. Une autre fois j'avais blessé un plus grand je me suis retrouvé à couper de l'herbe de Guinée avec un sabre qui était mal affûté. Les punitions étaient dures. La plus dure était le cachot, j'en ai connu qui y sont passés et ils sortaient assez

---

11. Interviewé dans le journal France-Antilles du 15 décembre 2015 sur sa conversion à l'Islam consécutive à l'attentat du journal Charlie Hebdo de janvier 2015, Hippomène LEAUA déclare : « J'ai toujours été contestataire, mais j'ai toujours cru qu'il y avait un mystère que je ne pouvais pas expliquer, sur lequel je ne pouvais pas mettre un nom. Quand j'ai eu 6 ans, ma mère est devenue adventiste. C'est dans cette religion que j'ai été élevé, mais je ne l'ai jamais acceptée. A tel point que j'étais tellement rebelle et turbulent qu'on m'a chassé du temple, qu'on a demandé à ma mère de ne plus m'y emmener. Par la suite, je suis allé à Saint-Jean-Bosco à l'âge de 14 ans – car à Boissard, où j'étais scolarisé, j'étais un élève perturbateur – je n'avais fait ni première communion, ni confirmation, ni renonce, mais comme c'était une structure catholique, on m'a fait faire ma première communion. Mais jamais je ne me suis arrêté sur une religion. L'Islam est une religion tolérante et elle te laisse libre. Mais quand tu seras devant Allah, tu devras répondre de tes actes. »

12. NICOLAS, Jean-Raphael, *Octobre 2013, Témoignage portant sur Saint-Jean-Bosco d'hier*, site [www.cfa-jeanbelloc.com](http://www.cfa-jeanbelloc.com) consulté le 15 mars 2017.

abîmés... Les frères canadiens étaient sévères. On prenait des coups de pied au cul. »

Si on ne peut être que catholique à Saint-Jean-Bosco, l'institution est néanmoins un lieu de sociabilité et d'une relative mixité sociale : « Nombre de jeunes des élites ont fait cette école technique de Saint-Jean-Bosco. » « Certes à Saint-Jean-Bosco il y avait des orphelins, des enfants abandonnés, des pauvres... mais être envoyé à Saint Jean Bosco ça marchait aussi pour les familles riches qui voulaient faire apprendre à leurs enfants des métiers techniques. Car l'école technique Saint-Jean-Bosco était reconnue. À Saint-Jean-Bosco on pouvait toucher à tout, électricité, la menuiserie... il y avait aussi l'agriculture, qui fournissait une bonne partie des légumes de Basse-Terre. Il y avait un grand jardin, une porcherie... »

« Au sport aussi il y avait une certaine mixité sociale, car le club Racine à Basse-Terre c'était une équipe de petits-bourgeois. » Mgr GAY est un fidèle supporteur de ses équipes. Comme l'écrit Irène DELAG dans son mémoire de jeune éducatrice stagiaire en 1978, « il convient de souligner également l'importance que revêtent à Saint-Jean-Bosco l'éducation physique et les sports. Ils contribuent beaucoup à la rééducation et à la réinsertion sociale des mineurs. La plupart des sports collectifs ou individuels sont à l'honneur : football, volley-ball, basket, athlétisme, natation... Les mineurs adhèrent à l'Association Sportive de Saint-Jean-Bosco, à laquelle ils cotisent en prélevant sur leur argent de poche. Ils disputent de nombreux matchs amicaux avec les clubs de l'extérieur. »<sup>13</sup> Un autre témoin précise que deux moniteurs sportifs faisaient jouer les jeunes au foot, les entraînaient au vélo, et que l'Association sportive était membre de l'Union Nationale des Sports Scolaires.

Par ailleurs, la population de Basse-Terre fréquente Saint-Jean-Bosco pour s'y approvisionner tant en viande qu'en légumes. Une ancienne éducatrice de l'éducation surveillée témoigne : « Mon père intervenait à Saint-Jean-Bosco en tant que dentiste. Il en profitait pour faire son marché. Mon bureau à moi était en ville et le vendredi je ramenaient de la viande pas chère à toutes les personnes qui m'en faisaient la commande. » On vient aussi à Saint-Jean-Bosco pour voir les films après leur projection dans les deux cinémas de Basse-Terre. Et les Scouts y organisent des « bonnes œuvres » : une psychologue alors étudiante raconte ses visites à Saint-Jean-Bosco : « J'allais à l'école catholique de Massabielle à Pointe-à-Pitre, et j'ai été guide chez les scouts de 10 ans à 15 ans. À 16 ans, je suis devenue cheftaine. C'était donc dans les années 1960 à 1965, et de 1966 à 1968. Il y avait à cette époque les Guides, et « Cœurs vaillants et Ames vaillantes ». C'était une question de classe sociale, les guides et scouts de France c'était les bonnes familles, la petite bourgeoisie pointoise ou basse-terrienne. Avec les scouts s'organisaient des Djamboree à Saint-Jean Bosco. Nous n'étions pas vraiment en contact avec les usagers, sauf les « bons » qui pouvaient participer à l'organisation. Mais les filles ne devaient absolument pas parler aux usagers. »

---

13. MAHABIR-DELAG, Irène, *Le problème de la délinquance à la Guadeloupe*, ENFPES Savigny-sur-Orge, 1976-1978 (mémoire tapuscrit de l'École nationale de formation des personnels de l'éducation surveillée) p. 60



Surtout, l'emploi est garanti à la sortie de Saint-Jean-Bosco Les raisons : la réputation des écoles catholiques, la morale et l'obéissance qu'elles enseignent, la dureté de l'éducation, la qualification des enseignants de l'école technique, l'exercice physique, on y apprend par le sport le respect des règles, on y joue au foot en silence comme dans un monastère... Et malgré la misère de la population, Saint-Jean-Bosco est un ascenseur social, dans le contexte très relatif des « trente glorieuses » : « Tous les élèves à la sortie avaient bonne réputation, on était considéré comme des bosseurs. » Signe du progrès technique, en 1970 est créée une section « froid et climatisation ».

Mais Saint-Jean-Bosco cesse d'être l'école professionnelle des élites catholiques : certaines préféreraient qu'on ne mêle pas leurs enfants aux « Ti Karant ». On finit par les entendre et individualiser l'école technique :

« Le séminaire-collège situé juste à côté avait de moins en moins de candidats, et rapportait de moins en moins à l'Eglise. Quand en 1965 ce séminaire de Blanchet a fermé, l'école technique a pu emménager dans ses locaux, pour devenir ensuite un lycée professionnel privé. L'école primaire est partie aussi, car elle préparait à l'école technique. Le contre-coup à Saint-Jean-Bosco, c'était que l'institution s'est retrouvée avec des éducateurs moins bien formés, les professeurs techniques étant partis avec l'école, et Saint-Jean-Bosco n'a plus formé de techniciens, pour se consacrer davantage à l'enfance difficile. » On continue néanmoins à y apprendre son métier.

Saint-Jean-Bosco ne compte que 25 enfants en 1944, 46 en 1946, mais leur nombre s'accroît très vite, 200 en 1952 plus 25 externes des environs inscrits à l'école primaire.<sup>14</sup>

Jusque dans les années 1970, les voisins gardent en mémoire cette image d'Epinal de 250 enfants assistant à la messe avec les frères (témoignage d'une ancienne voisine lors de la journée portes-ouvertes de février 2017.) La perception des familles et de la société était que Saint-Jean-Bosco était l'endroit « le pire et le meilleur », c'est-à-dire qu'on pouvait aussi bien passer là du pire au meilleur, ou continuer à dégringoler. Quant aux usagers, leur jugement malgré tout reste globalement très positif :

« Ca m'a fait du bien quand même... non je ne dois même pas dire quand même... ça m'a fait du bien tout court. Ça m'a donné de la discipline, le sens de la parole donnée, le sérieux, la rigueur. Il n'y avait pas que des mauvais. J'ai voulu me mettre à aider les autres. »

A la fin du même entretien le jugement s'affirme encore : « Toute ma réussite je la dois à Saint-Jean-Bosco. Les éduc spé d'aujourd'hui ne sont plus dans la réalité, ils sont trop sophistiqués, pour ce que les jeunes désirent... Ils sont 10 éducateurs pour 10 enfants... nous on était 300 à Saint-Jean-Bosco, petits moyens et grands, je ne pense pas qu'on avait dix moniteurs pour surveiller tous ces gamins-là. Quand un gars tout seul nous amenait au foot à Basse-Terre, en rang par deux, il n'en manquait jamais un au retour ! »

---

14. Id.

### 3 – UN CHOC DE CULTURES DANS LES ANNÉES 70<sup>15</sup>

#### a) *La Départementalisation et ses conséquences*

Après un difficile combat mené par le Martiniquais Aimé CESAIRE sous la bannière du Parti communiste français, la loi de départementalisation est promulguée le 19 mars 1946, et va marquer pour la Guadeloupe le début d'une ère nouvelle. Tout l'appareil d'Etat de droit commun doit dès lors s'organiser au fil des ans dans les Antilles françaises qui cessent d'être des colonies. Et, dans le domaine de l'enfance à protéger (mission départementale) et de l'enfance délinquante (mission de l'Etat, par délégation du Ministère de la Justice, désignée alors sous le vocable de l' « éducation surveillée », puis de la « protection judiciaire de la jeunesse »), tout est à faire.

C'est ainsi que « l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante n'est appliquée dans les départements d'outre-mer par la loi du 24 mai 1951 qu'à partir de 1952. Avant 1952, les jeunes délinquants étaient soumis dans ces territoires à un régime inspiré de la loi du 22 juillet 1912 décret du 18 septembre 1936 »<sup>16</sup>. En pratique, Saint-Jean-Bosco est habilité par arrêté préfectoral du 30 avril 1952 à recevoir des enfants délinquants pour les rééduquer en partenariat avec la justice.

Au Tribunal de Basse-Terre on voit arriver un juge des enfants, et un premier éducateur diplômé du Centre de formation et d'études de l'Education surveillée de Savigny-sur-Orge,<sup>17</sup> Emmanuel IBENE, qui devient très vite directeur départemental de l'éducation surveillée, représentant du Ministère de la Justice, et œuvre avec les juges pour enfants.

En 1958, le domaine d'intervention de la justice des mineurs est étendu à l'enfance en danger, et l'ordonnance du 23 décembre 1958 donne compétence au juge des enfants pour prendre des mesures éducatives. En Guadeloupe, « l'arrêté préfectoral du 11 août 1961 accorde au centre [Saint-Jean-Bosco] l'habilitation prévue par l'article huit du décret du 21 septembre 1959, lui permettant de recevoir des mineurs en vertu des articles 375 et de 382 du Code civil. Ce centre est habilité à recevoir 300 jeunes garçons, dont l'âge moyen se situe entre 9 et 18 ans. Ils sont encadrés par des éducateurs et des moniteurs éducateurs, une psychologue, une assistante sociale et le personnel d'entretien. »<sup>18</sup>

En 1978, Irène DELAG fait le constat que « les élèves qui dépendent du centre Saint-Jean-Bosco sont tous placés par ordonnance du juge d'enfants. 75 % relèvent de l'ordonnance de 1958. 25 % relèvent de l'ordonnance de 1945. Les garçons sont originaires en grande partie des milieux déficients (familles nombreuses, pauvreté). Les jeunes relevant

---

15. Ce paragraphe repose principalement sur les données du mémoire d'études de Madame Irène DELAG, qu'elle a prêté à l'issue de nos entretiens : MAHABIR-DELAG, Irène, *Le problème de la délinquance à la Guadeloupe*, ENFPES Savigny-sur-Orge, 1976-1978 (mémoire tapuscrit de l'École nationale de formation des personnels de l'éducation surveillée).

16. Id., p. 23

17. *Histoire de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse* <http://www.enpjj.justice.fr/histoire-de-l%E2%80%99ecole-nationale-de-protection-judiciaire-de-la-jeunesse> consulté le 13 mars 2017

18. Id.

de l'ordonnance de 1945 ont souvent commis de petits délits (vols à l'étagère, coups et blessures). »

En somme, durant les trente années qui suivent la départementalisation, on passe d'une protection de l'enfance purement charitable gérée par les œuvres de l'Eglise à une protection judiciaire systématique tant de l'enfant à protéger que du jeune délinquant, aux frais du Département et de l'Etat. Un témoin passé comme stagiaire dans les années 80 le confirme : « Tout le monde avait sa mesure, peut-être avec une demande appuyée par les parents, mais chacun avait une mesure justice, ou département. »

*b) Un regard nouveau sur les conditions de vie des familles et le contexte social*

Autre changement capital : Irène DELAG lors de son stage au tribunal de Basse-Terre est confrontée aux réalités de terrain. Elles sont alors deux éducatrices à devoir remplir les missions de suivi que leur confie dans son bureau le juge des enfants. Son mémoire atteste de la misère de la population. A regarder la situation pour la première fois du terrain, en considérant les besoins de la population, beaucoup d'enfants nécessitaient selon elle d'être protégés et éduqués en institution, mais Saint-Jean-Bosco n'y aurait pas suffi. Les trois seules institutions relèvent toutes de l'APE : Saint-Jean-Bosco, le centre d'orientation et d'éducation ouvert en 1973 (COE Galéan), et pour les filles Notre-Dame de Grâce ouvert en décembre 1957 au Raizet sur l'agglomération de Pointe-à-Pitre...<sup>19</sup> Elle passe sous silence la Maison départementale de l'enfance ouverte aux Abyennes dès 1946.

Si les besoins augmentent, c'est que la population explose après-guerre, surtout sur l'agglomération de Pointe-à-Pitre :

« La population de la Guadeloupe s'est accrue de 75 % en 25 ans [1946-1971, pour un accroissement de 28% en métropole]. Elle dépasse 350 000 habitants avec une densité égale à 200 par kilomètre carré. » (p. 9) « Un quart de la population du département vit à Pointe-à-Pitre et sa grande périphérie » (p. 35) « A elle seule l'agglomération de Pointe-à-Pitre s'est adjugée de 1954 à 1970 40 % de la croissance démographique totale » (p. 37)

Et les créations d'emploi n'ont pas suivi. « Ainsi se pose le crucial problème de l'emploi, des débouchés, de l'avenir de la jeunesse dont les moins de 20 ans représentent la moitié de la population. » (p. 9). « En France on estime qu'une personne active a la charge de 1,4 personnes inactives, en Guadeloupe une personne active soutient deux, trois inactifs. La population ayant un emploi a stagné sur les 20 dernières années avant d'être en régression, alors que la population en âge de travailler augmentait, d'où l'accroissement du nombre de chômeurs, surtout chez les jeunes. 80 % des chômeurs ont moins de 30 ans. » (p. 13)

Ce regard sociologique, qualitatif et quantitatif, signe une approche nouvelle, celles de la sociologie et des sciences humaines. Les jeunes des élites partis faire leurs études en métropole après-guerre et revenus en

---

19. Id. p. 59

Guadeloupe, comme Emmanuel IBENE, Albert FLAGIE, ou le Dr Dany DUCOSSON, pédopsychiatre, en sont des exemples. A travers eux confluent le mouvement révolutionnaire de la jeunesse de mai 1968 et le courant identitaire guadeloupéen : celui-ci transcende tous les milieux, ouvriers, artistes, intellectuels, politiques. A la tête d'un vaste mouvement de conscientisation, on trouve en particulier le Parti communiste guadeloupéen fondé en 1958, mais aussi quelques religieux comme le père Chérubin CELESTE, qui, partis des mouvements d'action catholique, se mettent à dire des messes en créole, et introduisent le tambour à l'église (gwo-ka).<sup>20</sup> A noter qu'à sa fondation en 1958 le Parti communiste Guadeloupéen prend soin d'afficher clairement sa tolérance par rapport aux religions.<sup>21</sup>

c) *Un métier nouveau : éducateur spécialisé*

L'apparition du métier d'éducateur spécialisé en France a été le fruit d'un souci particulier pour l'enfance délinquante sous la période d'occupation par l'Allemagne nazie<sup>22</sup>. Le problème surgit alors que le pays est en déroute et que le nombre d'infractions de mineurs triple de 1936 à 1943. Le partage du pays en zones, la situation d'occupation et l'exode facilitent le vol dans les maisons abandonnées, le contingentement des denrées favorise le marché noir. Le chômage général, l'absence de gouvernement reconnu par tous et l'absence des pères favorisent le vagabondage des garçons et des filles. Enfin l'atmosphère de guerre civile des années 1943–1944 favorise les violences et le banditisme. Dans de nombreux endroits en France, on réagit et on s'intéresse à l'enfance délinquante. « Beaucoup de jeunes gens, interrompant alors leurs études, s'orientèrent, souvent à titre provisoire, vers des tâches à caractère social et éducatif. »<sup>23</sup>

Les étudiants guadeloupéens envoyés après-guerre par leurs familles dans l'Hexagone pour faire leurs études découvrent parfois sur place leur vocation : « Je ne parvenais pas à m'inscrire dans une école d'assistante sociale. J'entre un jour par hasard dans un centre d'information pour la jeunesse, et tombe sur une annonce du ministère de la justice : « L'Éducation surveillée : un métier pour la jeunesse ». Je m'inscris, passe le concours à Marseille, je suis admise et entre à l'éducation surveillée, avec un stage à Grenoble, et une formation à Savigny-sur-Orge »<sup>24</sup>

---

20. JOINT, Louis-Auguste, *Père Chérubin Céleste, entre le religieux et le politique*, Editions Nestor, 2014.

21. « *L'étincelle* », numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1945 : « Nous invitons les camarades à éviter à tout prix dans les articles et les discours de prendre position contre la religion. Le militant communiste doit s'abstenir d'accentuer ceux qui divisent des travailleurs, d'intervenir particulièrement dans les questions religieuses. Le parti et l'État communiste sont neutres en matière de religion. Cela veut dire qu'ils reconnaissent à chaque citoyen le droit de croire en Dieu ou de ne pas croire. Les militants qui n'observeront pas cette consigne seront exclus du parti. Les dirigeants élus du parti devront tout faire pour respecter la foi religieuse de la population et vivre en harmonie avec toutes les églises. Signé le comité régional » cité in Henri BANGOU *la Guadeloupe de 1939 à nos jours*.

22. GAILLAC, Henri, *Les maisons de correction, 1830-1945*, Editions Cujas, 1971, p 361

23. Id., p. 362

24. Cf note 13 supra

Emmanuel IBENE, responsable du service de l'éducation surveillée, la contacte comme nombre de jeunes Guadeloupéens en formation dans les écoles d'éducateurs de l'Hexagone. C'est ainsi qu'ils reviennent au pays sans avoir à se soucier des débouchés sur place. Ces écoles recrutant par concours, une convention est passée afin qu'elles acceptent que la sélection puisse s'effectuer en Guadeloupe et un comité de sélection est constitué localement pour faciliter l'entrée dans la filière.

d) *Le ferment dans la pâte*

Une possibilité est de plus offerte pour tous d'effectuer la formation « en cours d'emploi ». Un témoin raconte : embauchée à l'IMP de Gourbeyre en 1977 comme élève éducatrice, elle fait la formation en cours d'emploi entre 1984 et 1988, avec l'IFMES<sup>25</sup>, et effectue les deux premières années en Guadeloupe puis les deux autres en Martinique, avec une vingtaine de Guadeloupéens et autant de Martiniquais. Les deux premières années sont un tronc commun qui donne la qualification de moniteur-éducateur. « Nous avons eu la chance dans les deux premières années d'avoir comme intervenants ce qu'il y avait de mieux en Guadeloupe, en psycho, en psychiatrie, en sociologie, en psychopédagogie, nous avons Dany BEBEL-GISLER qui nous faisait la psychosociologie<sup>26</sup>, le Docteur Dany DUCOSSON la psychiatrie<sup>27</sup>, son mari la médecine, Daniel MARAGNES la pédagogie<sup>28</sup>, Monsieur TRESOR la culture générale... des gens qui connaissaient vraiment leur sujet, qui se connaissaient entre eux, qui écrivaient des livres et des articles. »

Parmi le groupe, quatre employés de Saint-Jean-Bosco, dont un jeune chef de service. Saint-Jean-Bosco où notre stagiaire éducatrice effectue un stage de trois mois. Elle doit rendre comme tous les agents des rapports sur les enfants. Un juge s'était plaint d'un certain laisser-aller à force de lire des rapports de trois lignes : « il mange bien, il dort bien, il va à son atelier... » A la lecture de son rapport sur les enfants, qui développe les relations avec leurs parents, avec leurs camarades, avec les éducateurs, le déroulement des permissions de week-end, le chef de service remet à tous les agents leurs rapports en disant : « Je veux un rapport comme la stagiaire ! ». L'un d'eux, qui est dans la même promotion de formation vient vers elle : « Le chef de service a rendu tous les rapports en disant qu'il fallait faire comme toi... » « Mais j'ai fait ce qu'on m'a appris à l'école ! Et tu es à l'école avec moi ! » Quant au chef de service en question, il deviendra directeur d'hôpital en Guadeloupe. Nombre d'entre eux ont terminé de la même manière, directeurs de structures médico-sociales.

Tous les témoins en conviennent : du temps des frères on embauchait des professeurs techniques et des surveillants musclés. A partir des

---

25. Institut de Formation aux Métiers Educatifs Sanitaires et Sociaux, créé en 1974 en Martinique, page <http://www.urass-ifmes.com/institut-de-formation/notre-presentation> consultée le 17 mars 2017.

26. BEBEL-GISLER, Dany, *Les enfants de la Guadeloupe*, Paris, l'Harmattan, 1985.

27. DUCOSSON, Dany, « Réflexions sur la famille en Guadeloupe », in *Perspectives psychiatriques*, La famille, 1976.

28. MARAGNES, Daniel, *les Antilles dans l'impasse*, édition caribéenne/L'Harmattan, 1981.

années 1970, le Conseil Général et la Justice exigent des moniteurs éducateurs et des éducateurs spécialisés diplômés. Plusieurs jeunes éducateurs arrivent nouvellement diplômés à Saint-Jean-Bosco en héritant rapidement d'une direction de service. On compte sur eux pour changer les mentalités.

*e) De nouvelles méthodes éducatives*

Selon un témoin embauché en 1977, le cachot qui a symbolisé jusqu'à la peine suprême n'est plus du tout utilisé, et il n'en verra jamais l'usage. L'institution embauche en parallèle une psychologue :

Un détenu né en 1979 raconte à 25 ans combien il a apprécié cette prise en charge psychothérapique : dès le collège il souffre de violences conjugales fréquentes au sein du foyer : « Mon beau-père nous enfermait et on entendait qu'il battait ma mère. Une fois je suis intervenu, il m'a coursé avec un coutelas. » On l'envoie deux ans chez une tante dans l'Hexagone. Sa mère décède à son retour et « Là, j'ai tout lâché et depuis rien ne va », dit-il. Il a quinze ans et demi. Il refuse de vivre avec son beau-père, laisse l'école, part en errance et commet de petits délits. Il est placé à Saint-Jean-Bosco où il se souvient des entretiens avec la psychologue. Probablement à la fermeture en 1997, il est placé dans un nouveau foyer justice à Baillif jusqu'à ses 18 ans. A 25 ans, il est arrêté pour complicité de vol dans une station essence.

Mais tous ceux qui en auraient besoin n'en profitent pas :

Un autre, d'une fratrie de 11 enfants, séjourne à la Maison de l'enfance<sup>29</sup> jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans, est ensuite placé avec son jumeau en famille d'accueil jusqu'à 13 ans : « On a été bien élevés. Je pensais que c'était ma mère. Mais à l'école on m'a dit que j'étais adopté ». A 13 ans, ses performances scolaires chutent : « J'ai commencé à fréquenter des jeunes à Pointe-à-Pitre. » Vers 1994 il est placé 3 ans à Saint-Jean-Bosco, séparé de son jumeau placé en famille d'accueil. « J'ai commencé à fumer, à voler. Je n'avais pas de famille, pas de visite, ça me prenait la tête. J'étais jaloux des autres, on se disputait. Ils me disaient : « tu es abandonné », ça me faisait mal. Je me bagarrais. ». Il retourne à 16 ans à la rue, tombe dans le crack. Il vole « pour survivre et pour le crack ». Son parcours de vie est ensuite émaillé d'errances et de séjours en prison.

*f) L'apparition du concept de handicap*

Le « tébé »<sup>30</sup>, représentation traditionnelle du handicap mental, avait aussi sa place tant bien que mal à Saint-Jean-Bosco : par recoupements, j'ai connu dans les rues de Pointe-à-Pitre un malade errant qui était passé à Saint-Jean-Bosco avec un probable tableau de psychose infantile non diagnostiquée. Renversé par une voiture et devenu paraplégique, il a été alors placé en maison d'accueil spécialisée.

Dr. Dany DUCOSSON, première pédopsychiatre dans le département, porte l'histoire du soin psychique des enfants, s'impliquant de parti pris

29. Agglomération de Pointe-à-Pitre, commune des Abymes, ouverte en 1946.

30. FRANCIUS, Geneviève, *Le tébé de Guadeloupe. Représentations et interprétations d'une perturbation mentale*, PARIS, L'Harmattan, 2012.

dans les soins ambulatoires et les structures non psychiatriques, la consultation de pédopsychiatrie et le COE Galéan en Basse-Terre, puis l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) de Pointe-à-Pitre, où elle a l'occasion d'accompagner Albert FLAGIE dans ses enquêtes anthropologiques de terrain qui plaident pour la création d'équipes de prévention, portées par l'AAEA (Association d'Aide à l'Enfance et l'Adolescence).

*g) Les résistances au changement*

Mais il y a des résistances et des conflits de générations importants. Un témoin raconte : « Des amis éducateurs ont eu tout de suite en arrivant en 1974 à Saint-Jean-Bosco des postes de chef de service. Ils se sont retrouvés en rivalité avec les anciens moniteurs. Ils avaient la science, mais pas le savoir-faire. C'était la matraque, contre les penseurs... Ils étaient trop jeunes. Entre eux, il restait des frères canadiens, qui ne sont partis définitivement qu'en 1978. » Les anciens les surnomment « les diplômés »<sup>31</sup>. Ces jeunes affirment leur identité professionnelle nouvelle : « En 1977, des éducateurs ont créé un syndicat affilié à UGTG<sup>32</sup>, l'UTEI, union des travailleurs de l'enfance inadaptée. Avec Anne Rose ROBERTE chef de service à l'IMP de Gourbeyre, et Guy SAINT-MARTIN, directeur du C.A.M.S.P<sup>33</sup>. René HALTEBOURG de Grand-Camp. Ce syndicat est vite devenu l'UTS<sup>34</sup> » Tandis que la CGTG<sup>35</sup> défendra surtout les anciens agents.

D'autres font la formation, mais ne seront jamais totalement acquis aux « idées nouvelles ». Un témoin raconte comment peu après son entrée comme moniteur à Saint-Jean-Bosco, il rencontre les témoins de Jehova et entame des études bibliques. En parallèle, il va faire la formation d'éducateur en cours d'emploi, effectuer une carrière sans histoire, achevée par des fonctions de chef de service. Mais il vit son travail comme purement « technique », certes utile, mais sans aucun engagement professionnel congruent à son désir d'engagement religieux. Il dit avoir oublié tous les jeunes qu'il ne reconnaissait jamais, dans les rues de Basse-Terre, même quand ils le hélaiient après leur sortie du centre. A sa retraite, il tourne radicalement la page, quitte la Guadeloupe, et part évangéliser dans une autre île des Caraïbes. Il n'a jamais été convaincu par le métier d'éducateur, et voit la montée de la délinquance en Guadeloupe comme un signe de l'Apocalypse.

Enfin, il y a à Saint-Jean-Bosco une importante « fuite des cerveaux » : « 75 % des personnels ayant obtenu un diplôme en bénéficiant des crédits de formation de l'institution ont monnayé ailleurs leur diplôme. Si bien que les anciens ont gardé un goût amer des sacrifices qu'ils avaient acceptés de faire et les quelques diplômés qui sont restés se sont sentis encore plus seuls. »<sup>36</sup>

---

31. FLAGIE, Albert, *Mission d'audit au bénéfice du centre de jeunesse de Saint-Jean-Bosco, 20 octobre 26 décembre 1989, réalisation Albert FLAGIE, assistant G CONGRE, 24 décembre 1989*, document ronéotypée, p. Archives Départementales de la Guadeloupe, Bisdary.

32. Union générale des travailleurs de la Guadeloupe

33. Centre d'action médico-sociale précoce

34. Union des Travailleurs de la santé

35. Confédération Générale des Travailleurs Guadeloupéens

36. FLAGIE Albert, op. cit., p. 58

#### 4 - UN ÉTABLISSEMENT EN CRISE DÉDIÉ À UNE JEUNESSE EN PLEINE MUTATION (1975-1997)

##### a) *La perversion de l'assistance : « Les enfants de la Loi »*

« Dans ces milieux, le seul « argent vivant » que l'on peut toucher, palper de ses mains, et celui du « gouvernement », des « allocations », de « la femme seule ». La paye du travail saisonnier est le plus souvent déjà engagée en crédits à la boutique. « Ah, Madame, la sécurité sociale, c'est bien mieux qu'un mari ! ». « Un enfant handicapé, c'est une bénédiction dans une maison ». « Je le force à aller à l'école, c'est pour les allocations, mais il n'apprend rien ». « Si elle se marie, elle perdra toute aide. Il vaut mieux rester célibataire, elle touchera la « femme seule », elle aura la layette, et le lait du bébé pendant un an... Ces réflexions traduisent le degré d'aliénation et d'assistance auxquelles on réduit ces familles. Les enfants dans tout ça ? Pas de travail, pas même espoir que certains, moins défavorisés, entretiennent encore, de partir pour la France... alors couper la canne, comme les parents, sans jamais arriver à gagner assez pour s'acheter un vélo... certains se résignent, d'autres luttent, d'autres tombent dans la délinquance. La ville attire, les bandes s'organisent dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre, l'afflux des touristes favorise la prostitution. »<sup>37</sup>

BEBEL-GISBER insiste aussi sur la violence culturelle, qui rejette la langue créole maternelle.

Suzy VAMUR, de sa place d'ancienne psychologue à la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), estime qu'à partir de 1979 Saint-Jean-Bosco perd sa réputation et partage la même opinion : « Avec les Allocations pour Parents Isolés, les mères ont mis les pères à la porte, alors qu'en Guadeloupe le père symboliquement avait une place très forte, quoique socialement discret, et tout à coup ça a disparu... On incitait même les mères à refuser le patronyme du père de peur de leur faire perdre les allocations ! » Il faudra alors tout le combat médiatique d'Albert FLAGIE auprès des travailleurs sociaux pour expliquer que la matrifocalité n'est pas la même chose que le concept de mère célibataire. Mais avec les cités et la fin du « lakou » (habitations réunies autour de l'aïeule « potomitan »), les mères devant leur télévision vont abandonner les enfants en bas des immeubles à des fréquentations hasardeuses. »

##### b) *La montée de la délinquance : du « Ti Karant » au « Mal Maké »*

Alors que les enfants de 1950 rêvaient d'école et que leurs parents faisaient tout pour leur permettre d'y aller, les enfants des années 80 font l'école buissonnière : Irène DELAG note en 1978 que, sur les 94 mineurs suivis en liberté surveillée par son service, le parcours scolaire de 59 d'entre est marqué par un absentéisme conséquent, et que 18 sont quasiment illettrés.<sup>38</sup> Un détenu au moment de son expertise raconte qu'en

37. BEBEL-GISLER, Dany, *Les enfants de la Guadeloupe*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 94

38. MAHABIR-DELAG, Irène, *Le problème de la délinquance à la Guadeloupe*, ENFPES Savigny-sur-Orge, 1976-1978, p. 48.



1982, à l'âge de 15 ans, il a été placé à Saint-Jean-Bosco « à cause des assistantes sociales, parce que je n'allais pas à l'école. » Il dit y avoir fait de « mauvaises rencontres », s'être « laissé influencer », et sera incarcéré pour la première fois la même année.

On comprend donc mieux pourquoi le paradigme de la réussite de Saint-Jean-Bosco par la formation et l'insertion professionnelle marche de moins en moins avec ce nouveau public. Lors de son expertise en détention en 2 005 suite à un vol avec arme et une tentative d'homicide, un jeune raconte son parcours de vie : Dès l'âge de 11 ans il commence à commettre ses premiers délits, des vols avec effraction. Il est présenté au Juge des enfants et placé au Centre Saint-Jean-Bosco de 14 à 17 ans, de 1990 à 1993. Inscrit aux ateliers plomberie et menuiserie, il ne se montre pas assidu et fugue à moult reprises. A 17 ans, il en sort sans qualification et sans emploi, ce qui avant n'était que rarement le cas. Il fait quelques jobs et recommence à commettre des larcins. Il ne se présente pas à une convocation pour son service national, sera recherché par la gendarmerie qui le conduira à la caserne du Camp Dugommier, où il sera finalement exempté. A 18 ans il est incarcéré pour la première fois pour vol avec effraction. Il en est en 2005 à 29 ans à sa cinquième incarcération, toujours pour des motifs identiques.

Irène DELAG note aussi un conflit de génération : « Les difficultés liées à la personnalité des jeunes sont présentées comme étant un renoncement devant une situation qu'ils [les parents] ne peuvent plus maîtriser. Cette attitude semble liée au projet éducatif parental : conception d'une éducation coercitive ; l'enfant doit être façonné selon les désirs parentaux. Toute tentative d'autonomie est perçue comme une attitude opposition. »

Or l'abaissement de l'âge de la majorité légale de 21 à 18 ans le 5 juillet 1974 va dans le sens d'une plus grande liberté légitime et d'une plus grande responsabilisation qui ne vont pas de soi, mais qui donnent aussi le droit aux parents de baisser les bras plus tôt...

Quant à Saint-Jean-Bosco, on ne peut donc plus y garder les jeunes adultes sous contrainte judiciaire à la période sensible, comme le raconte à l'expert ce jeune Saint-Martinois né en 1971 : Dès le collège il aurait commencé à avoir des comportements délictueux. « D'abord c'était le fusil à plombs, puis le fusil de chasse, puis des conneries plus graves. Après il y a eu les embrouilles, les stupéfiants, les vols en réunion. A 15 ans j'ai tiré sur les gendarmes. » Il est incarcéré une première fois. A 16 ans il est placé par le juge à Saint-Jean-Bosco où il ne séjournera que deux ans, puisqu'il a alors atteint ses 18 ans. Relâché, il parle ainsi de son devenir : « la catastrophe, la totale, à Boissard, je fréquentais des racailles, je me suis trouvé dans la même école et c'est reparti, des vols en réunion, avec violence, recel... ». Il énumère de nombreuses incarcérations, au total 14 condamnations de durées allant de un à trois ans : « à chaque fois il n'y a pas de boulot, alors rebelote les conneries et ça repart en couille... ».

Si les jeunes de 1950 étaient capables d'intérioriser un cadre autoritaire au point de rentrer seuls d'un match de foot de Basse-Terre à Saint-Jean-Bosco sans qu'il en manque un à l'arrivée, ils sont nombreux en 1980 à fuguer du centre à répétition. Ou à cambrioler les voisins qui n'en peuvent plus.

Ceux qui reviennent avec des achats sont sensés montrer une facture, comme le rapporte notre témoin stagiaire éducatrice : « Je me souviens d'un jeune qui était un grand voleur... quand il rentrait avec quelque chose il avait toujours une facture... toujours une facture... je lui disais mais comment tu fais ces factures ? Et il me répondait « Ah Madame il ne faut pas me demander tout ça, hein ! » Donc il arrivait à trafiquer même les factures... »

Un usager entré juste avant la fermeture, en 1997, année de ses 17 ans, raconte : « Les jeunes de Saint-Jean-Bosco volaient les gens aux alentours, et se volaient entre eux les uns les autres, ils pouvaient pas s'empêcher. On les prenait toujours sur le fait, ils tombaient toujours, et on les renvoyait à Saint-Jean-Bosco... » Cela ne l'empêche pas d'estimer que « Saint-Jean-Bosco ça m'a fait du bien, ça m'a appris la discipline. » Même s'il revendique encore aujourd'hui avoir été un rebelle.

Cette montée de la délinquance entraîne une montée du niveau de violence générale dans la société et en particulier dans les quartiers de Pointe-à-Pitre. Notre stagiaire éducatrice raconte : « Pour moi, le premier épisode tragique se situe en 1995, où deux jeunes ont été tués dans le quartier de Grand-Camp où je travaillais. Ça a traumatisé la Guadeloupe entière. C'était le meurtre de Mirka et Grodan, c'était leur nom de rue, des jeunes que je connaissais bien. Grodan habitait Grand-Camp et Mirka le quartier de Boissard. Ils ont été tués par un jeune qui habitait du côté d'Akiyo et qui fréquentait Grand-Camp. Les jeunes de ce quartier ont été tellement traumatisés par ce crime entre jeunes du même quartier qu'ils n'osaient plus dire qu'ils habitaient Grand-Camp, ils disaient qu'ils habitaient aux Abymes. »

Peu à peu la campagne guadeloupéenne devient elle-même insécure. Un témoin du foyer éducatif de Ferry, antenne de Saint-Jean-Bosco, rapporte que jusqu'au début des années 90 on ne ferme pas sa porte en Guadeloupe à la campagne, et que cela change après :

Alors qu'elle percevait de loin la maison mère Saint-jean-Bosco comme une grosse usine, l'équipe de Ferry (4 éducateurs et 2 moniteurs éducateurs) résiste mieux, mais perçoit elle aussi le changement de profil des usagers : « En 1988 un jeune Dominiquais revenant de Dominique est arrêté à Ferry Deshayé et placé à Saint-Jean-Bosco. Il veut faire de la pêche et on nous le confie. On le sent tourner en rond durant toute la première journée, avec un coutelas en poche, et le soir il se livre : il était sur le point de voler pour manger, avait dit avoir 14 ans mais en avait 17. On décide de le garder, mais il va être impliqué dans plusieurs délits avec d'autres jeunes de Ferry, et finit par fuguer au bout de six mois. Je l'ai croisé trois ans plus tard sur Pointe-à-Pitre, il s'était lié à un groupe de trafic d'armes. »

« Alors qu'on avait eu jusqu'à 20 jeunes au début en 1979, on en avait 15 en 1986. Mais l'ambiance était familiale, les jeunes étaient partie prenante des règles de l'institution, quand j'étais de permanence je pouvais les laisser seul une demi-heure pour passer chez moi, j'amenais certains chez mes beaux-parents le dimanche, ma belle-mère voulait toujours en adopter un, on organisait des camps et on partait en camionnette. » « En 1990 par contre le groupe change : on se retrouve avec des jeunes délinquants, qui avaient séjourné longtemps à Saint-Jean-Bosco, qui étaient déjà passé en prison, mais les voisins nous font encore confiance et tout le monde les a à l'œil ».

« En 1992 on n'avait plus que 8 jeunes, et deux inscrits venaient quand ils voulaient de Pointe-à-Pitre ».

A la fin dans les années 90, un témoin rapporte que dans les bois derrière Saint-Jean-Bosco on entendait souvent des coups de feu. « La peur de l'agression est dans quasiment toutes les bouches de même que le sentiment que l'établissement est devenu un dépotoir. » rapporte Albert FLAGIE dans son audit de 1989.<sup>39</sup>

c) *L'arrivée du cannabis et de la cocaïne*<sup>40</sup>

Dans son ouvrage collectif de 1997 sur les toxicomanies dans les Antilles françaises, le Pr de psychiatrie A. CHARLES-NICOLAS rapporte que de 1968 à 1978, la préoccupation principale des jeunes Antillais était celle de l'identité et du statut politique des départements français d'Amérique. Alors que la drogue déferle en Europe, leur ennemi numéro un est « l'aliénation » au sens culturel et politique. La marijuana n'était alors prisée aux Antilles que par les soixante-huitards et quelques musiciens. Ce n'est qu'en 1974 que Bob Marley commence à être connu hors la Jamaïque, île qui devient entre 1968 et 1981 le premier producteur mondial de marijuana. En Guadeloupe, se créent quelque groupes de Rastafaraï, fumant la marijuana provenant de l'île de la Dominique. Mais en 1987 la saisie de 445 kg de cocaïne à Marie-Galante destinée à être transformée en crack et vendue dans la Caraïbes frappe les esprits. Le crack devient alors la drogue des minorités ethniques afro-américaines et hispaniques de tout le continent américain, et bien plus encore des Antillais. Ce sont eux qui vont introduire le produit en 1988 à Paris.

« Ainsi on peut dire que la période cannabis a duré environ 16–18 ans (1964–1981) tandis que la période chlorhydrate de cocaïne a duré un an et demi (1982), la période free base-éther un an et demi (1983–84) et la période « crack » a débuté en 1984–85. »<sup>41</sup>

A Saint-Jean-Bosco, notre jeune stagiaire éducatrice fait la découverte de la marijuana lors de son stage auprès d'un groupe de 18 ou 20 jeunes, des grands adolescents qu'on surnomme les « mal maké » :

« On avait des échanges, on parlait de ce qu'ils avaient fait, c'est là que j'ai parlé cannabis pour la première fois avec un jeune du groupe des plus grands qui étaient en principe les méchants. Il m'a dit un jour « je vais te montrer, Madame viens voir ! » et il me montre ce que c'est que cette feuille que je ne connaissais pas. Je n'avais jamais vu un plan de cannabis « et tu mets ça où ? » C'était dans son armoire. « Mais si on fouillait ? » « Ah non non on ne touche pas à mon armoire ! » Et le samedi au moment où je partais il amenait sa plante prendre le soleil... Il devait la sortir régulièrement je pense... il y avait aussi des quantités qui s'achetaient aussi parmi les éducateurs. Il y avait des cas assez

---

39. FLAGIE, Albert, *Mission d'audit au bénéfice du centre de jeunesse de Saint-Jean-Bosco, 20 octobre 26 décembre 1989, réalisation Albert FLAGIE, assistant G CONGRE, 24 décembre 1989, document ronéotypée*, Archives Départementales de la Guadeloupe, Bisdary, p. 5.

40. CHARLES-NICOLAS, Aimé, and al., *Crack et cannabis dans la Caraïbes*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 14.

41. Id. p. 29

difficiles. Des fois on assistait à des grands cris, des grosses disputes, des grands combats entre les jeunes. Des fois c'était des éducateurs qui étaient menacés. »

*d) Lieu en crise, lieu de crise*

Recel, trafics, menaces, ambiance de violence omniprésente, c'est ce que décrit Albert FLAGIE dans son audit de 1989 et qu'il perçoit, frappé d'emblée par l'état physique de l'établissement : « Les bâtiments présentent un inquiétant niveau de dégradation. Il en est de même de l'ancienne résidence des frères dont on reste ébahi devant l'état des destructions qui ont été perpétrées. »<sup>42</sup>

Un témoin rapporte la montée des violences à Saint-Jean-Bosco : l'arrivée à Saint-Jean-Bosco de ce public souvent originaire des faubourgs pauvres et non encore rénovés de l'agglomération de Pointe-à-Pitre (Lauricisque, qu'Irène DELAG appelle « le bidonville de la Guadeloupe », Carénage, Vieux-Bourg Abymes) marqué par une culture nouvelle (ghetto, pauvreté, chômage, toxicomanie, délinquance, violence) n'est jamais préparée et est souvent un choc.

On a parfois fait miroiter aux jeunes la réputation du centre au plan professionnel, mais à l'arrivée la désillusion est souvent au rendez-vous : ils ne trouvent pas l'atelier qu'ils souhaitaient, le cadre est frustrant, l'intégration difficile au contact de jeunes semblables, les frustrations sont intolérables. Certes, la création du COE (Centre d'orientation et d'éducation) Galéan en février 1973 aurait dû éviter les arrivées fracassantes à Saint-Jean-Bosco. Mais il est un fait que sont parfois conduits des jeunes qu'on accueillerait aujourd'hui dans un service d'urgences psychiatriques : « La gendarmerie nous a amené un soir vers 20h30 un jeune qui paraissait hébété, le chef de service arrive, on lui trouve un lit, et sans raison il se met à hurler, à crier, et il va nous falloir la soirée pour qu'on le calme à deux. Le lendemain, le juge est contacté, et on découvre qu'il avait fugué de l'hôpital psychiatrique de Montéran à Saint-Claude. A n'importe quelle heure du jour et de la nuit Saint-Jean-Bosco pouvait être la plaque tournante. »

## 5 – LES DERNIÈRES ANNÉE (1990-1997)

*a) Une situation inconfortable et ingérable*

Alors qu'en 1975 l'établissement est soumis à la Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966<sup>43</sup>, l'Eglise à travers l'APE perd en grande partie la direction de l'établissement, qui revient à un directeur laïc. Notre stagiaire éducatrice raconte : « Le directeur aux commandes était un ancien militaire. Ce qui l'intéressait, c'était qu'il n'y ait pas

---

42. FLAGIE, Albert, *Mission d'audit au bénéfice du centre de jeunesse de Saint-Jean-Bosco, 20 octobre 26 décembre 1989, réalisation Albert FLAGIE, assistant G CONGRE, 24 décembre 1989, document ronéotypée*, Archives Départementales de la Guadeloupe, Bisdary, p. 6.

43. Consulter à ce sujet [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

d'agression, et que la gestion financière soit bien faite... si ça pouvait être bon pour les jeunes... » Le directeur perd tout rôle moral ou spirituel. Le premier d'entre eux est un ancien chirurgien-dentiste retraité militaire, qui n'a qu'une faible expérience pour gérer un établissement à caractère social.

Saint-Jean-Bosco change donc complètement de mode de gouvernance au milieu des années 1970 : Départ des frères canadiens, directeur d'établissement avec délégation de pouvoir de gestion du conseil d'administration de l'APE, elle-même présidée par l'évêque, Mgr OUALLI (évêque de 1970 à 1984), totale dépendance financière de l'Etat et du Département.

Tout change : les salaires, les horaires de travail, le personnel se syndique, clivé entre anciens déroutés et « diplômés » sans expérience...

La judiciarisation complète des placements, la perte des ressources propres à l'église (l'école technique privée des années 50-60 est devenue le lycée technique de Blanchet, indépendant de Saint-Jean-Bosco), la dépendance exclusive au prix de journée calculé sur la base du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration de l'APE mais surtout par les tutelles, Département, Etat, font que le directeur se retrouve dans un complet conflit de loyauté : la fidélité à l'Eglise et à son employeur l'APE d'un côté, la rigueur à l'égard de la République qui le subventionne de l'autre. Et il doit résoudre seul cette équation insoluble.

Fin 1989, c'est ce que rapporte Albert FLAGIE, éducateur spécialisé, anthropologue, fondateur des équipes éducatives de prévention sur l'agglomération de Pointe-à-Pitre, décédé en juillet 2016, et qui était initialement le premier témoin que je souhaitais rencontrer :

« Si les grands équilibres sont maintenus comme le révèlent les différents ratios financiers (...), ils le sont au détriment des moyens propres à l'activité et révèlent une coupure extrêmement nette entre la gestion et la pédagogie ce qui est difficilement acceptable dans un établissement de l'enfance inadaptée. » « Évidemment cette coupure n'est pas sans conséquences sur la vie institutionnelle elle-même notamment au niveau du laisser-aller pédagogique et le sentiment général d'une absence d'autorité dans l'institution ». <sup>44</sup>

L'établissement, clivé tant au niveau de son personnel que de sa gouvernance, comme on l'a vu plus haut, n'est pas en mesure de sortir de cette impasse. C'est dans cette situation de grande vulnérabilité qu'il va décliner d'année en année.

A la fin des années 70, il n'héberge plus que 180 jeunes et embauche 120 agents, bien trop nombreux, mais qu'il est impossible de licencier ou reconvertir. Le nombre de pensionnaires baisse pourtant inexorablement, de sorte qu'en 1992 ils ne sont plus que 50. Les juges pour enfants ont peu à peu d'autres opportunités de placement, au fur et à mesure que se créent d'autres établissements habilités, mais aussi que l'on privilégie l'assistance en milieu ouvert, PJJ, AEMO, et qu'on préfère financer les initiatives de prévention d'Albert FLAGIE, et les entreprises de réinsertion qu'il projette sur Pointe-à-Pitre.

---

44. Op. cit. p. 15.

b) *L'Eglise contre la République : le combat de l'APE*

Il faudrait un an d'enquête et toute un livre pour démêler dans le détail les conflits qui vont mener Saint-Jean-Bosco à sa fermeture définitive. Aujourd'hui, les interviews de deux grands témoins, Emmanuel IBENE, directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'époque, et du Dr Philippe HAZAEL-MASSIEUX, directeur général de l'APE en 1990, sont éloquentes : tout le monde semble apaisé, confiant, mais les discours sont irréconciliables.

Emmanuel IBENE raconte un conseil d'administration figé, des détournements de fonds au profit d'une radio locale catholique, des salaires personnels du Directeur Général de l'APE non autorisés par les conventions avec les tutelles, des statistiques faussées en comptant présents des jeunes en fugue depuis longtemps. Il avance des chiffres relatifs à ces malversations.

Philippe HAZAEL-MASSIEUX se présente lui avec une pointe humour mêlée de provocation comme un « homme de droite, homme de guerre ». Quand il évoque Emmanuel IBENE, puis une candidature personnelle aux élections municipales de Pointe-à-Pitre, il ajoute « nos chiens n'allaient pas chasser ensemble ». Il reproche qu'on ait joué sur les ambiguïtés de l'établissement. Il raconte l'invasion en 1990 du Conseil d'administration de l'APE par des partisans du Conseil Général, dont le Président lui-même est présent, tous, chèque à la main pour leur adhésion, provoquant un schisme de l'APE, qui se retrouve dès lors avec deux Conseils d'Administration et deux présidents. Selon lui, le personnel aurait été à l'époque manipulé et entraîné à la grève. Il entame alors une guerre de Croisé, qu'il estime avoir « gagné sur toute la ligne », permettant ainsi que Saint-Jean-Bosco survive sept ans de plus. Il engage un nouveau directeur, le Béninois Clément KOUPAKI, qui relance une dynamique institutionnelle, tout en devant obéir à la consigne de l'Etat et du Département d'alléger le personnel. On l'incite en 1996 à reconvertir le personnel surnuméraire en créant une entreprise d'insertion, en lui promettant des subventions l'année suivante. Tout le personnel est mobilisé autour du développement de l'agriculture sur le domaine. Mais on l'accusera *in fine*, en attendant les subventions spécifiques promises, d'avoir utilisé celles destinées à payer les seuls prix de journée... Et ce sera le dépôt de bilan. Dr HAZAEL-MASSIEUX se défend des accusations de détournement, et gagne trois procès pour calomnie. Deux articles de défense paraissent dans le quotidien catholique national « La Croix ». <sup>45</sup> Le second rapporte des propos franchement engagés de Mgr Ernest CABO : le 16 décembre 1996, qui écrit à tous les fidèles : « Je ne peux garder le silence. Je ne peux permettre que l'œuvre de charité de l'Eglise soit mise à mal ou lui soit retirée, ni que des laïcs missionnés ou engagés au service du diocèse soient calomniés et diffamés, ni que des actes d'intimidation, bien inutile par ailleurs, soient commis. (...) Peut-on encore considérer comme interlocuteur valable un « exécutif départemental » qui, non content d'avoir amené le département à une quasi-faillite (déficit supérieur à 500 millions de francs en 1995, et une dette de 350 millions à la

---

45. Articles de Frédéric MOUNIER, *La Croix* du 7 février 1997, et Louis DE COURCY, *La Croix* du 21 juillet 1997.

Sécurité sociale), menace d'y entraîner toutes les entreprises en relation avec cette collectivité ? » A *La Croix*, l'évêque déclare : « De grâce ! Ce qui compte, c'est que des Guadeloupéens puissent travailler pour le développement d'autres Guadeloupéens, en particulier des jeunes en difficulté ! » Le conflit s'envenime, on dénonce du côté de l'Eglise catholique le communiste IBENE dans les sermons du dimanche.

Le discours médian demeure celui de Jean-Raphael NICOLAS, qui fonde en 1981 l'Association des anciens de Saint-Jean Bosco. Il entre au Conseil d'Administration, regrette que l'APE ait refusé de créer un « Conseil de Gestion » pour tenter de concilier les problèmes institutionnels et de gestion. Plus tard, il ne parviendra jamais à obtenir le soutien du Département quand il fera avec son association des anciens le projet d'un centre de formation professionnelle sur Jarry, alors qu'Albert FLAGIE qui prône lui aussi la réinsertion par le travail a le vent en poupe avec ses propositions d'entreprises d'insertion (CAVA 44).

### c) *La fermeture*

Je me contenterai de ce récit d'un usager qui allait lors de la fermeture fêter ses 17 ans :

« À la maison départementale de l'enfance, ils se sont aperçus que je pleurais, ils ont fait une réunion, et ils m'ont proposé deux alternatives : rester à la MDE et aller au collège à côté où aller à Saint-Jean-Bosco. Aller au collège, voilà avec le recul ce que j'aurais dû faire, et ça je le regretterai à jamais car j'aimais être à l'école... On m'avait dit qu'à Saint-Jean-Bosco on m'apprendrait un métier... Quand j'en ai parlé aux autres, ils m'ont dit « Timal... !! Tu vas aller parmi les tueurs, les violeurs, c'est une prison, ils vont te battre.... » Je ne pensais plus qu'à ça, je ne dormais plus... Je me suis armé mentalement pour ne pas me laisser faire. C'était exactement comme les gars m'avaient dit. Si t'étais pas armé on te marchait dessus. À mon arrivée ils ont pris mon sac et on l'a mis dans une pièce je pense qu'ils ont fait de la magie pour prendre dedans mon plus beau T-shirt sans même ouvrir le sac. A moins qu'ils devaient avoir le double des clés... Ils ont voulu me faire subir le rituel du dépoilement, ils mettaient du liquide vaisselle par terre, dans le dortoir, pour qu'on ne puisse pas tenir debout et dans l'obscurité on se faisait frapper par les autres. On était une vingtaine dans les dortoirs. Il y en a un qui m'a jeté un Mika et ça m'a enragé. Ils étaient tous partis en courant dans le noir. Je suis sorti et j'ai vu vers où ils allaient. Je les ai retrouvés à la salle télé dans le noir. J'ai éclairé, je les ai tous menacés les uns après les autres, et comme aucun ne s'est dénoncé, je leur ai dit qu'ils étaient tous des lopettes, des femelles... et c'est comme ça que je me suis fait respecter... »

« Quand ça fermé, on a pris les six garçons de Saint-Jean-Bosco qui restaient et on a tous été placés à l'IME voisin qui était vide. Sont arrivées alors toutes les filles de Pointe-à-Pitre [Notre-Dame de Grâce]. Au début ils ont interdit absolument les contacts entre les garçons et les filles, puis ça a craqué bien sûr... Moi, j'allais avoir 17 ans le 30 août 1997, c'est là qu'on a fêté mon anniversaire, il y avait les filles, je faisais le boss avec les gars, je faisais le mec violent juste pour prendre ma place et me faire respecter, mais devant les filles, je me sentais faible, timide, désarmé... »

## CONCLUSION : L'ÉVOCATION PERMANENTE DE SAINT-JEAN-BOSCO DEPUIS SA FERMETURE

Dix ans après la fermeture, Mgr CABO, interviewé le 15 décembre 2007 à l'occasion de son départ en retraite par le quotidien local France-Antilles, répond sans hésiter à la question « Quel est votre plus grand regret? » : « La fermeture du centre Saint-Jean-Bosco. » Mais trois mois plus tôt, un centre de formation d'apprentis privé catholique s'est ouvert sur le site de Saint-Jean-Bosco sous le vocable de Jean BELLOC.

L'année qui suit, les frères Curier créent sur l'agglomération de Basse-Terre une entreprise d'insertion, ACAJOU ALTERNATIVE, et s'en réfèrent eux aussi à Saint-Jean-Bosco. Lorsqu'ils inaugurent cinq ans plus tard le 10 juillet 2013 un centre d'hébergement sur Trois-Rivières, le propriétaire du local déclare : « J'ai eu à travailler au centre de Saint-Jean-Bosco en tant qu'éducateur technique. Après la fermeture de ce centre, j'ai compris qu'il y aurait un besoin en matière d'hébergement de jeunes en difficulté, d'où la construction de locaux sur un terrain familial. La structure a accueilli des jeunes pendant un certain temps, avant qu'elle ne me soit remise. Acajou Alternatives a ensuite été intéressée par les lieux que j'ai mis à sa disposition pour son projet de centre d'hébergement. Certaines personnes essaient de s'en sortir, mais comme elles n'ont pas d'endroit où dormir, elles finissent par être dégoûtées. Avec un tel accompagnement, elles se sentiront aidées. Je suis content de permettre à 16 personnes de dormir au chaud et c'est quand même extraordinaire. »

Le nouvel évêque Mgr RIOCREUX qui arrive en 2012 encourage le nouveau Centre de Formation d'apprentis Jean BELLOC, et le site de Saint-Jean-Bosco devient le haut-lieu des rassemblements catholiques de la Guadeloupe. Il y installe en 2016 deux jeunes prêtres haïtiens de la communauté des Frères de l'Incarnation fondé par Frère Armand FRANCKLIN.

Fin 2012, alors que la Guadeloupe s'émeut des violences quotidiennes et de la montée de la criminalité, un habitant du quartier de Mortenol à Pointe-à-Pitre déclare dans le France-Antilles du 14 novembre : « Il manque un centre Saint-Jean-Bosco qui remettait les jeunes sur la bonne voie, ou le service militaire. Là, les jeunes y voyaient autre chose. Aujourd'hui, ils ne se coupent jamais de leur quartier, et se retrouvent nombreux dans la rue, sans boulot. Il manque aussi l'amour familial, qui nous sensibilise. En gros, on ne fait pas de bêtises pour ne pas faire de peine à nos parents. Aujourd'hui, avec internet, les enfants roulent leurs parents qui n'y connaissent rien. » Une autre lectrice surenchérit le lendemain : « On doit reconsidérer le système Saint-Jean-Bosco. Il a permis à bon nombre de jeunes de sortir des chemins dangereux ! »

En 2012 et 2013, c'est le groupe de Carnaval AKIYO qui organise une marche contre la violence et le premier arrêt est à Saint-Jean-Bosco, « cette ancienne institution qui abritait des personnes venues à l'époque reprendre leurs esprits. Elle a marqué toute une génération. Cela ne veut pas dire que nous voulons revenir en arrière et rouvrir Saint-Jean-Bosco. Non. Nous avons besoin de symboles, de repères, de témoins... »

En juin 2016 le Président du Conseil Régional s'émeut lorsque le CFA Jean BELLOC est au bord de la liquidation judiciaire, et fait débloquer



200 000 euros (France-Antilles 20 juin 2016). Lui-même parle en septembre 2016 au Ministre de l'Intérieur en visite de son grand projet : « la création d'un établissement public d'insertion de la Défense sur le site du CFA Jean-Belloc, l'ancien Saint-Jean-Bosco », « pour accompagner nos jeunes ». Et le ministre lui prête « une oreille bienveillante. » (France-Antilles 28 septembre 2016)

Vingt ans après sa fermeture, Saint-Jean-Bosco est mythifié et régulièrement invoqué par les Guadeloupéens de tous milieux et de tous bords, comme le souvenir d'un âge d'or qui n'a jamais existé. Néanmoins, les paroles de 1989 de l'anthropologue Albert FLAGIE, fort de sa connaissance du religieux et du magico-religieux en Guadeloupe, sonnent comme une prophétie : « Le centre de jeunesse Saint-Jean-Bosco a vécu. Il doit laisser la place à un futur institutionnel inséré dans les mêmes lieux, lesquels prendraient dorénavant le nom de « domaine Don Bosco ». À cet effet, la statue tutélaire de Saint-Jean-Bosco pourrait dans le cadre d'une cérémonie symbolique être placée au plus haut sommet de cet amphithéâtre naturel qui accueille le centre. »

## BIBLIOGRAPHIE

- BANGOU, Henri, *La Guadeloupe de 1939 à nos jours où la nécessaire décolonisation* Aurillac, éditions du centre, 1970.
- BEBEL-GISLER, Dany, *Les enfants de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- BEBEL-GISLER, Dany, HURBON, Laënnec, *Cultures et pouvoirs dans la Caraïbes, langue créole, vaudou, sectes religieuses en Guadeloupe et en Haïti*, PARIS, L'Harmattan, 1975.
- BELLOC, Jean, *Rapport sur l'œuvre Saint-Jean-Bosco à Gourbeyre (Guadeloupe), 9 mai 1952*, Archives diocésaines de Basse-Terre, Guadeloupe.
- BENOÎT, Jean, (dir.), *L'archipel inachevé, culture et société aux Antilles françaises*, MONTREAL, presses de l'université de Montréal, 1972.
- BOUTIN, Raymond, « Entrer dans la vie en Guadeloupe entre 1850 et 1946 », *Revue de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 1997, 111, 5-50.
- CHAMOISEAU, Patrick, *Un dimanche au cachot*, PARIS, Gallimard, 2007.
- CHARLES-NICOLAS, Aimé, and al., *Crack et cannabis dans la Caraïbes*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DUCOSSON, Dany, -« La mère et la loi », in *Care*, mai 1981.  
-« Réflexions sur la famille en Guadeloupe », in *Perspectives psychiatriques*, La famille, 1976.
- DUMONT, Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe : les enjeux du corps performant de la colonie au département : 1914-1965*, PARIS, L'Harmattan, 2002.
- FLAGIE, Albert, *Mission d'audit au bénéfice du centre de jeunesse de Saint-Jean Bosco, 20 octobre 26 décembre 1989, réalisation Albert FLAGIE, assistant G CONGRE, 24 décembre 1989, document ronéotypée*, Archives Départementales de la Guadeloupe, Bisdary.

- FRANCIUS, Geneviève, *Le tètè de Guadeloupe. Représentations et interprétations d'une perturbation mentale*, PARIS, L'Harmattan, 2012.
- GAILLAC, Henri, *Les maisons de correction, 1830-1945*, Editions Cujas, 1971.
- GRACCHUS, Fritz, *Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines*, éd. Caribéennes, 1980.
- HURBON, Laënnec, (dir.), *Le phénomène religieux dans la Caraïbe*, PARIS, Karthala, 2000.
- LABYLLE, Max, *An ké foutéw Senjanbosko, « Je te mettrai à Saint-Jean-Bosco »*, Les éditions Nestor, 2014.
- LAFLEUR, Gérard, *Gourbeyre, une commune de Guadeloupe*, PARIS, Editions Karthala, 1997.
- LEIRIS, Michel, *Contact de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, PARIS, NRF/Unesco, 1955.
- LUCRECE, André, *Civilisés et énegumènes, de l'enseignement aux Antilles*, éd. caribéennes/L'Harmattan, 1981.
- MAHABIR-DELAG, Irène, *Le problème de la délinquance à la Guadeloupe, ENFPES Savigny-sur-Orge, 1976-1978* (mémoire tapuscrit de l'École nationale de formation des personnels de l'éducation surveillée).
- MARAGNES, Daniel, *les Antilles dans l'impasse*, édition caribéenne/L'Harmattan, 1981.
- MONDESIR, Nahama, « L'écrivain et l'historien des Antilles », in CHALI, Jean-Georges, et ARATHERON, Axel, *Vincent Placoly : un écrivain de la décolonisation*, MATOURY, Ibis Rouge Editions, 2014.
- MULOT, Stéphanie, « *Je suis la mère, je suis le père !* » *L'énigme matrifocale*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS, 2000.
- NICOLAS, Jean-Raphael, *témoignage portant sur Saint-Jean-Bosco d'hier*, octobre 2013, texte au format PDF, téléchargé le 15 mars 2017 sur le site <http://www.cfa-jeanbelloc.com/fr>